

Fiche récapitulative

CGP105 | Prévention du risque chimique et sécurité industrielle



51

Total d'heures d'enseignement



6

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

Les grands accidents

- Généralités - Combustions et explosions : termes et expressions spécifiques, aspects thermodynamiques et cinétiques, phénomènes de propagation, déflagration et détonation.

- Sécurité des réacteurs chimiques. Emballement thermique.

Application pratique de la réglementation

- Définitions des substances et préparations. Étiquetage. Mise sur le marché. Fiches de sécurité.

- Passage du droit européen au droit français. Applications.

- Droit de l'environnement. Loi de l'eau. Loi de l'air. Installations classées.

- Sécurité collective. Sécurité individuelle.

- Transport des matières dangereuses. Déchets. Stockage. Règles d'exploitation.

- Gestion des flux de produits sur un site industriel.

- Responsabilités civile et pénale. Analyse de la sécurité de fonctionnement.

Prévention des risques et méthodes d'analyse des risques

- Prévention et maîtrise des risques en exploitation, évaluation des fuites, flux thermiques et dommages globaux. Exemples d'accidents.

- Outils d'analyse : Méthodes AMDEC et HAZOP, Arbres de défaillances.

Sécurité des installations

- Introduction à l'ATEX.

- Introduction à la sécurité fonctionnelle dans l'industrie.

- Introduction au calcul des événements.

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Sensibiliser les élèves aux risques chimiques et leur faire acquérir les règles de prévention des risques et leurs méthodes d'analyse ainsi que les conditions de sécurisation des installations.

Compétences :

A l'issue de cet enseignement, les auditeurs seront capables d'identifier un risque chimique, d'en apprécier le niveau et de prendre les mesures adéquates pour le supprimer ou le réduire. Ils connaîtront en outre le cadre réglementaire. Ils seront également sensibilisés à la sécurité des installations industrielles.

Prérequis

Bac + 2 scientifique. Des notions de thermodynamique sont nécessaires pour suivre l'UE.

Futurs responsables de production, ingénieurs STI, futurs titulaires de la licence professionnelle Génie des procédés et bioprocédés industriels et de la licence générale STS parcours Génie des procédés.

Délais d'accès


Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.


Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Centre de formation	Prochaine session*	Modalité	Tarif individuel
100% à distance	2023/2024 : Date non définie		De 0 à 1.020 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Examen écrit de 3 heures (2 sessions).

Tarif

Mon employeur finance	1.020 €
Pôle Emploi finance	510 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 156 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 124,80 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Cette unité d'enseignement n'est valorisable que dans cette certification.

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite